

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures trente, le Conseil municipal de la Commune de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Christel DEFOULNY, Maire.

Madame SARDET-LECOMTE a été élue secrétaire et a procédé à l'appel des élus.

Date de convocation du Conseil municipal : 28 mai 2026

Nombre de Conseillers :	en exercice	:	23
	présents	:	19
	votants	:	22

PRESENTS : DEFOULNY Christel, BERGERAT Julie, PASQUET Denis, BALDAN Véronique, DELAGE Alain, DELFRAYSSI-DREIFUSS Nathalie, AUDOUARD Guillaume, AUGEREAU Isabelle, BENEY Patrick, GOUNEAU Martine, LAMBERT Francis, LEYX Nicolas, SAJOT-CAMERON Elodie, SARDET-LECOMTE Isabelle, SAUTREAU Gilbert, SEGATO Anaïs, TRAVERSE-NAROLLES Mélanie, VENTRE Luc, VIROL Romuald

EXCUSÉS : BOILEAU Claude (ayant donné procuration à Mme DEFOULNY), BAULET Alexis (ayant donné procuration à Mme AUGEREAU), JACOBELLI Guillaume (ayant donné procuration à Mme SEGATO), MIZZI Julian

ABSENTS : néant

Lesquels forment la majorité des membres en exercice, le quorum est donc atteint.

Madame le Maire aborde l'ordre du jour :

- Election des délégués aux Sénatoriales 2026
- Tarif de location

Madame le Maire donne lecture des dispositions et procédures à suivre pour l'élection des délégués aux Sénatoriales 2026.

05-06-2026-01 : ELECTIONS SENATORIALES 2026 - DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS AU SEIN DU COLLEGE ELECTORAL

Vu les dispositions du Code électoral, notamment ses articles R. 133, L 282, L 284 à L 286, L 287, L 289, L 445, Après un exposé des dispositions visées, Madame le Maire a invité le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue des Sénatoriales 2026. Elle a invité la secrétaire de séance, les deux Conseillers les plus âgés et les deux plus jeunes à constituer le bureau.

Avant l'ouverture du scrutin, Madame le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats avait été déposée.

Après avoir énoncé le nom et l'ordre des candidats figurant sur l'unique liste déposée (jointe au procès-verbal), Madame le Maire a procédé à l'appel du nom de chaque Conseiller présent ou représenté et a invité chacun d'eux à voter.

Chaque Conseiller municipal ou son représentant, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin plié.

Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le Conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet.

Après le vote du dernier Conseiller, la présidente a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0 (zéro)

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) 22 (vingt-deux)

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0 (zéro)

Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau 0 (zéro)

Nombre de suffrages exprimés 22 (vingt-deux)

NOM DE LA LISTE : BOILEAU

Suffrages obtenus : 22

Nombre de délégués : 7

Nombre de suppléants obtenus : 4

La Maire a proclamé élus délégués les candidats de la liste ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation de cette dernière et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

Elle a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats de la liste pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative également jointe au procès-verbal.

Ont ainsi été élus :

Délégués :

BOILEAU Claude

DELFRAYSSI-DREIFUSS Nathalie

PASQUET Denis

BALDAN Véronique

DELAGE Alain

BERGERAT Julie

VENTRE Luc

Suppléants

GOUNEAU Martine

VIROL Romuald

SARDET-LECOMTE Isabelle

BENEY Patrick

Madame DEFOULNY évoque ensuite la nécessité de fixer un tarif de location.

05-06-2026-02 : TARIF DE LOCATION

Madame le Maire informe l'Assemblée que la Commune reçoit régulièrement des demandes de prêt pour des éléments de scène. Il convient de fixer un tarif par élément.

Madame DEFOULNY propose cinq euros par élément d'environ 1 m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de fixer le tarif de 5 (cinq) euros par élément de scène.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Madame DEFOULNY demande au Conseil de se prononcer sur le nom du futur bulletin municipal. Elle propose « A Bon Port et Ponchapt », dont elle rappelle que ce fut le nom d'une association du début des années 2000 qui n'existe plus. Monsieur Audouard demande des précisions sur le bulletin. Madame Bergerat précise qu'il serait trimestriel et que le premier numéro sortirait avant fin juin. Il fera le point sur l'actualité de la commune du mois de mai et annoncera diverses animations estivales. Elle poursuit en indiquant que de nombreuses questions se posent encore quant au format et au contenu.
- Madame le Maire rappelle l'étude de l'ATD24 sur la maison léguée à la Commune et la nécessité de faire une autre étude, plus technique, sur les structures du bâtiment qui sont douteuse. Deux bureaux d'études ont proposé un devis et l'ATD24 a validé le moins cher. Le Conseil municipal approuve ce choix.
- Monsieur Beney évoque deux projets de champs photovoltaïques, un sur Fougueyrolles et l'autre près du Moulin de la Rouquette. Il signale que plusieurs personnes se posent des questions par rapport à ce projet et se demandent notamment si le Conseil municipal va se prononcer. Madame DEFOULNY confirme le manque d'information autour de ce projet et qu'il relève de la compétence de la CdC en rapport avec le PLUi. Dans la mesure où un agriculteur semble disposé à reprendre ces terres pour les exploiter, il existe une alternative. Il convient de suivre ce projet de près.
- Monsieur DELAGE revient sur le projet d'acquisition d'un tracteur qui serait financé par un leasing avec règlement trimestriel en fonctionnement avec option d'achat après sept ans. Le Conseil municipal approuve l'achat du tracteur.
- Madame le Maire évoque une proposition de formation aux gestes qui sauvent pour les enfants des deux écoles, formation adaptée en fonction de l'âge et initiée par le Lion's Club. Madame Gouneau confirme l'intérêt de ce type de formation qu'elle a vu à l'œuvre dans les écoles de rugby.

<u>Signature du ou de la secrétaire de séance :</u>	<u>Signature du Président de séance :</u>